



Plan d'adaptation aux changements climatiques

À la suite de la consultation citoyenne réalisée le 20 mars dernier, Groupe Conseil Carbone ainsi que la Ville de Beaconsfield ont procédé à l'analyse des risques climatiques en intégrant les perceptions, commentaires et recommandations des participants, ce qui a permis de conclure l'analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques. Ce travail permettra maintenant de développer des mesures adéquates afin de construire le plan d'action quinquennal.

Afin d'assurer une continuité de la démarche du développement du *Plan d'adaptation aux changements climatiques*, un atelier public aura lieu le mardi 28 mai 2019 afin de présenter et de discuter des mesures d'adaptation préliminaires qui ont été déterminées et qui seront intégrées au plan d'action. La rencontre sera réalisée sous forme d'un atelier dynamique où les participants auront la chance d'être mis au fait de chacune des actions proposées, de participer à l'approbation et la révision des mesures, ainsi que d'émettre leurs commentaires. La participation des citoyens et des acteurs locaux sera déterminante à cette étape de la préparation du *Plan d'adaptation aux changements climatiques*.

Afin de présenter les assises du *Plan d'adaptation aux changements climatiques* les sections suivantes présentent la vision qui est donnée au plan ainsi que les 4 enjeux et 8 orientations qui guident le développement du plan d'action.

Vision du Plan d'adaptation aux changements climatiques

Les effets des changements climatiques étant indéniables, la Ville de Beaconsfield met en place une démarche d'adaptation afin de limiter les impacts des risques climatiques sur la population, l'environnement naturel ainsi que sur l'environnement bâti, dans le but d'augmenter la résilience de la communauté. En intégrant les actions des acteurs municipaux ainsi que celles de divers acteurs locaux, la Ville de Beaconsfield s'engage dans le développement d'une approche participative afin d'intégrer les perceptions et préoccupations de la communauté.

La Ville de Beaconsfield développe des actions et des pratiques mobilisant ses différents services afin d'assurer la sécurité et le bien-être présent et futur des citoyens, en s'engageant dans le développement d'un milieu de vie attrayant pour les résidents. Ceci passe par la préservation de l'environnement et les ressources naturelles tout en assurant un développement communautaire, économique et social du territoire municipal. Le *Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Beaconsfield* permet le développement d'actions adaptées et prioritaires afin d'assurer l'engagement de la municipalité dans la lutte aux changements climatiques.

Enjeux et orientations du Plan d'adaptation aux changements climatiques

Afin de structurer la démarche d'adaptation aux changements climatiques et d'assurer la cohérence du plan d'action, quatre enjeux prioritaires ont été repris de l'analyse de vulnérabilité, ceci afin de spécifier des axes d'interventions. En fonction de l'analyse de vulnérabilité et des risques climatiques déterminés, des orientations ont ensuite été identifiées afin de préciser le développement des objectifs d'adaptation. Ces derniers ont permis le développement des diverses actions constituant le présent plan quinquennal.



Les éléments suivants présentent la structure générale des enjeux et des objectifs du plan d'action :

ENJEU A : Santé, société et populations vulnérables

ENJEU B : Services municipaux

ENJEU C : Environnement bâti et infrastructures

ENJEU D : Environnement naturel

Dans le but de diriger la recherche de mesures d'adaptation appropriées et de respecter la vision établie par la Ville de Beaconsfield, **huit orientations** ont été déterminées :

1. Réduire les impacts liés à la santé et au bien-être des individus ;
2. Assurer la sécurité publique ;
3. Assurer la disponibilité des ressources hydriques ;
4. Préserver la qualité de l'eau ;
5. Maintenir la qualité des services offerts à la population ;
6. Optimiser les pratiques et les techniques afin de réduire les risques sur l'environnement bâti ;
7. Assurer le maintien de la biodiversité ;
8. Garantir la diffusion de l'information, la sensibilisation des citoyens et le transfert de connaissances.

Prochaine étape

Venez en grand nombre participer à l'atelier sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques !

L'atelier public aura lieu le mardi 28 mai 2019

Lieu : à l'Annexe Herb Linder, 303, boulevard Beaconsfield.

Ouverture des portes à 18:45

Début de la consultation citoyenne à 19:00